

LE  
**CARREAU**  
DU TEMPLE



**DOSSIER  
DE PRESSE**



**CARREAU  
DU TEMPLE**



4, RUE EUGÈNE SPULLER  
75003 PARIS



# SOMMAIRE

## **I. SON HISTOIRE**

## **II. LE CARREAU DU TEMPLE** Un équipement de la Ville de Paris

## **III. SON ARCHITECTURE**

## **IV. LE CARREAU DU TEMPLE, AUJOURD'HUI**

- . Sport
- . Art & Culture
- . Événementiel

## **V. L'ÉQUIPE**

## **VI. INFORMATIONS PRATIQUES**



# I SON HISTOIRE

## LES TEMPLIERS DANS LE MARAIS

Au XII<sup>ème</sup> siècle, les Chevaliers de l'Ordre du Temple de Jérusalem reçoivent, en donation du roi, les terres qui constituent l'enclos du Temple. Il est entouré d'une enceinte de 8 mètres de haut, renforcée au XIII<sup>ème</sup> siècle, par un donjon, la Tour du Temple. De retour de Terre Sainte, à la suite de l'échec des croisades, et devenus riches, les Templiers sont arrêtés par Philippe le Bel et l'Ordre est dissout en 1312.

Le Temple conserve son nom, devient propriété de l'Ordre de l'Hôpital (plus tard Ordre de Malte) et maison du Grand Prieuré de France. Cet Ordre souverain dépend du Pape et jouit de certains privilèges qui l'exemptent de taxes. L'enclos couvre à cette époque, un espace d'environ 6 ha, compris aujourd'hui, entre les rues du Temple, de Bretagne, de Picardie et Béranger.

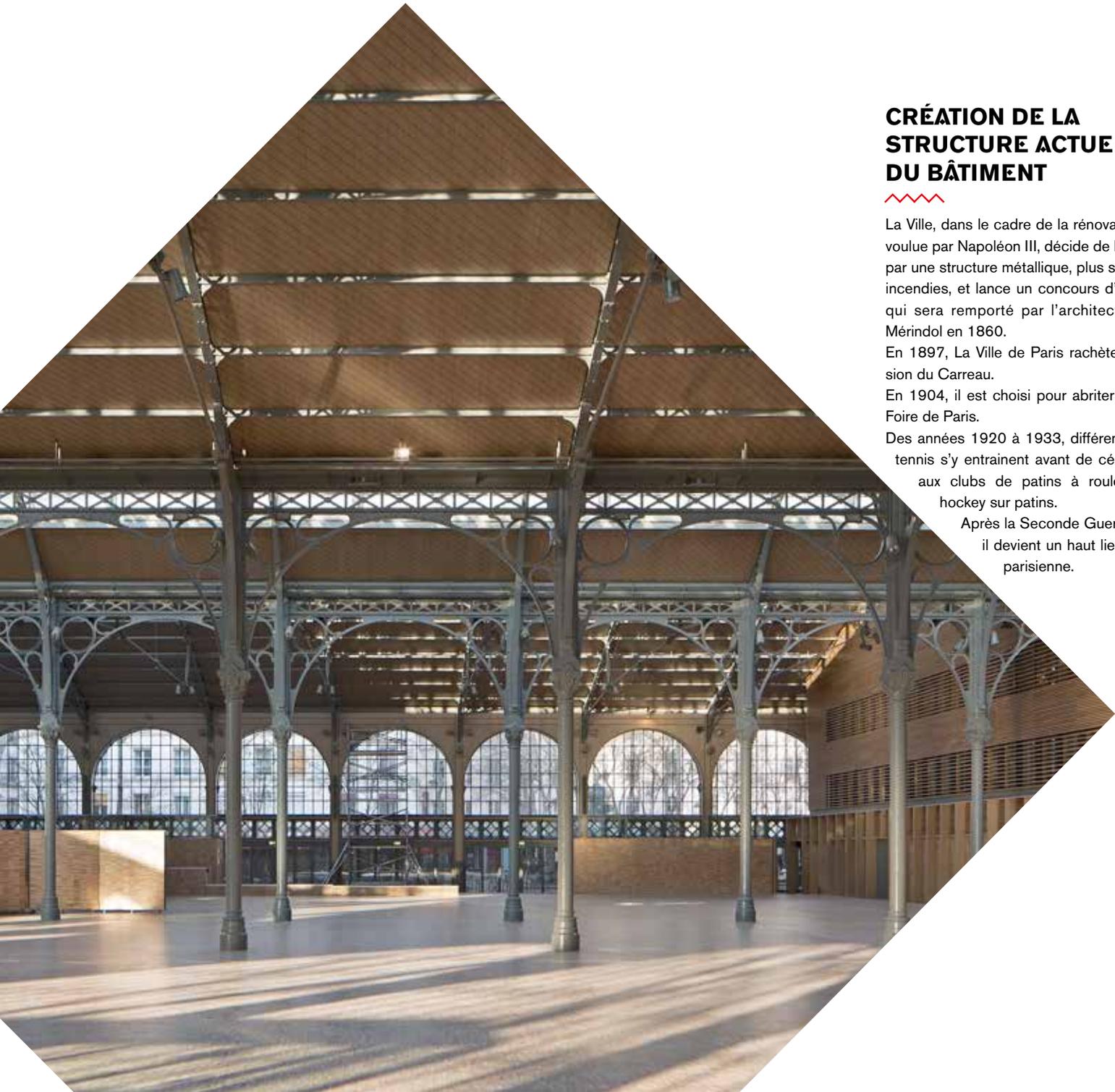
## LA FIN DE L'ENCLOS DU TEMPLE

Partie intégrante de l'Enclos du Temple, la Rotonde du Temple, en 1788, bénéficie toujours de ces privilèges et les boutiques s'y louent à prix d'or.

La Révolution se saisit de l'Enclos. La famille royale est enfermée dans le donjon en août 1792 jusqu'à son exécution.

La Tour du Temple, devenue lieu de pèlerinage royaliste est, en 1808, démolie par Napoléon.

Le premier marché édifié entièrement en charpente de bois entre 1808 et 1811 par l'architecte Jacques Molinos, comprend une rotonde et 4 halles (chacune dédiée à une activité) au centre desquelles se trouvait un « carreau », terre-plein où fonctionnait une bourse du vêtement d'occasion, qui durera jusqu'à l'après-guerre.



## CRÉATION DE LA STRUCTURE ACTUELLE DU BÂTIMENT



La Ville, dans le cadre de la rénovation urbaine voulue par Napoléon III, décide de le remplacer par une structure métallique, plus sûre face aux incendies, et lance un concours d'architecture qui sera remporté par l'architecte Jules de Mérimond en 1860.

En 1897, La Ville de Paris rachète la concession du Carreau.

En 1904, il est choisi pour abriter la première Foire de Paris.

Des années 1920 à 1933, différents clubs de tennis s'y entraînent avant de céder la place aux clubs de patins à roulettes et de hockey sur patins.

Après la Seconde Guerre Mondiale il devient un haut lieu de la fripe parisienne.

## LA REMISE EN ROUTE DU NOUVEAU CARREAU DU TEMPLE



En 1982, la population locale réussit à faire inscrire à l'inventaire des Monuments Historiques le bâtiment, écartant tout risque de démolition.

Dès 2001, le Maire de Paris Bertrand Delanoë fait part de sa volonté de restaurer entièrement le bâtiment. Lors d'un concours d'idées lancé en 2003, 133 projets sont déposés, puis synthétisés en trois propositions de projets, soumises en février 2004 à un vote local.

Aux termes d'un concours d'architecture en 2007, le projet est confié à l'agence studioMilou architecture dirigée par l'architecte Jean-François Milou.

En 2009 ont lieu des fouilles archéologiques puis débutent les travaux d'aménagement.



II



**LE CARREAU  
DU TEMPLE,  
UN ÉQUIPEMENT  
DE LA VILLE DE PARIS**



## **UNE EXPÉRIENCE UNIQUE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, UN PROJET EMBLÉMATIQUE DU 3ÈME ARRONDISSEMENT**



Depuis 2001, le Maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le Maire du 3ème arrondissement, Pierre Aidenbaum, s'étaient fixés comme objectif de redonner vie au Carreau du Temple, lieu emblématique du Haut-Marais. Le projet de réhabilitation de l'équipement est le résultat d'un processus exemplaire et novateur de démocratie participative.

Le projet de réhabilitation du Carreau du Temple est né d'un constat immobilier : sous-utilisé et exposé à la pression des promoteurs immobiliers depuis plusieurs années, il avait même été menacé d'une destruction totale pour faire place à un parking.

Afin de créer un lieu convivial et de proximité dans l'arrondissement, la Mairie du 3ème lance dès 2002 une vaste réflexion auprès des habitants, afin de les associer pas à pas à la conception du projet.

Réunions publiques, conseils de quartier, groupes de travail, forum internet, expositions, concours d'idées... Une large concertation est organisée dans l'arrondissement.

Une première étape a permis d'identifier les souhaits des habitants et a contribué à l'éla-

boration du cahier des charges qui devait fixer les contraintes techniques, urbanistiques, juridiques et financières, ainsi que la préservation du bâtiment existant (notamment de la structure de la Halle, patrimoine classé aux Monuments Historiques).

Des ateliers thématiques ont été mis en place ainsi que des groupes de travail animés par des professionnels, bénéficiant de l'appui d'experts comme celui de l'Atelier Local d'Urbanisme du 3ème.

En 2003, un grand concours d'idées est lancé auprès des habitants permettant de formaliser concrètement les propositions. Au total plus de 500 personnes ont travaillé sur des projets divers et plus de 133 projets ont surgi, parmi les plus fous : transformer le Carreau en serre végétale, en practice de golf, en marché bio ou même en piscine !

Après un travail de synthèse, trois propositions alternatives ont été élaborées : un programme culturel, un autre axé sur le sport et un troisième polyvalent, associant le sport, la culture et l'événementiel.

Ces trois projets ont été soumis à un référendum d'initiative locale avec urnes et isolements, organisé en 2004 dans le 3ème.

Toutes les personnes habitant, travaillant ou étant scolarisées dans l'arrondissement, à partir de 15 ans, ont été invitées à voter sur l'avenir du Carreau. Afin de faciliter le vote et pour toucher un maximum de monde, un bus-bureau de vote itinérant fut même mis en place. Une première à Paris en matière de démocratie participative ! 4 200 personnes ont pris part au vote, soit 20% de la population locale.

C'est finalement le troisième programme « un espace pour tous » c'est-à-dire alliant la culture, le sport et l'événementiel, qui remporta la majorité des suffrages.

## UN NOUVEL ÉQUIPEMENT PARISIEN



- des Halles polyvalentes avec des activités économiques (salons, défilés, événements d'entreprise), culturelles (concerts, grands événements, expositions), et sportives ;
- des salles de pratiques sportives spécialisées : dojo, salle de danse, gymnase... ;
- des espaces culturels : salle de spectacles de 250 places, studio son.

## UN OPÉRATEUR EXEMPLAIRE D'UNE GESTION PUBLIQUE MODERNISÉE



En 2008, le Conseil de Paris a décidé que le Carreau du Temple serait exploité par une Société

Publique Locale, société anonyme à capitaux publics et administré par des élus du Conseil de Paris et du Conseil Général.

L'objectif est d'optimiser les fonds publics en permettant le financement des actions de service public (programmation artistique, accueil d'associations sportives, culturelles et d'établissements scolaires) par une location régulière des différents espaces du Carreau du Temple.

Sous contrôle régulier des élus de la Ville de Paris, le Carreau du Temple est donc un nouveau type d'équipement mixant économie commerciale et engagements de service public pour les parisiens.

## UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PUBLIC/PRIVÉ ORIGINAL



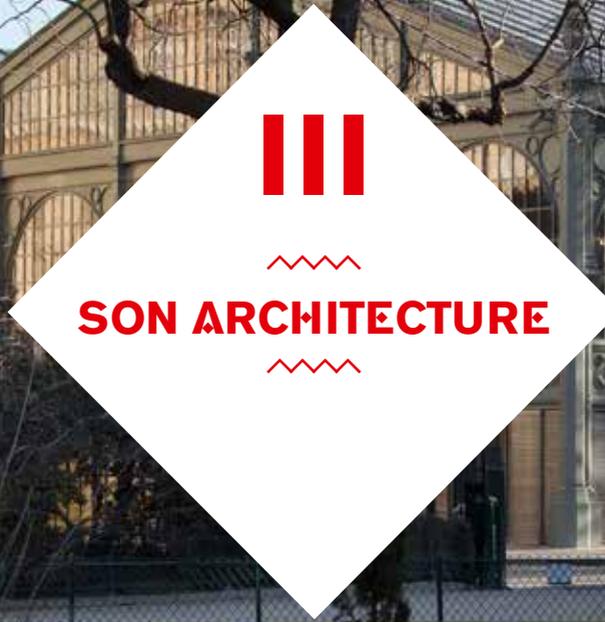
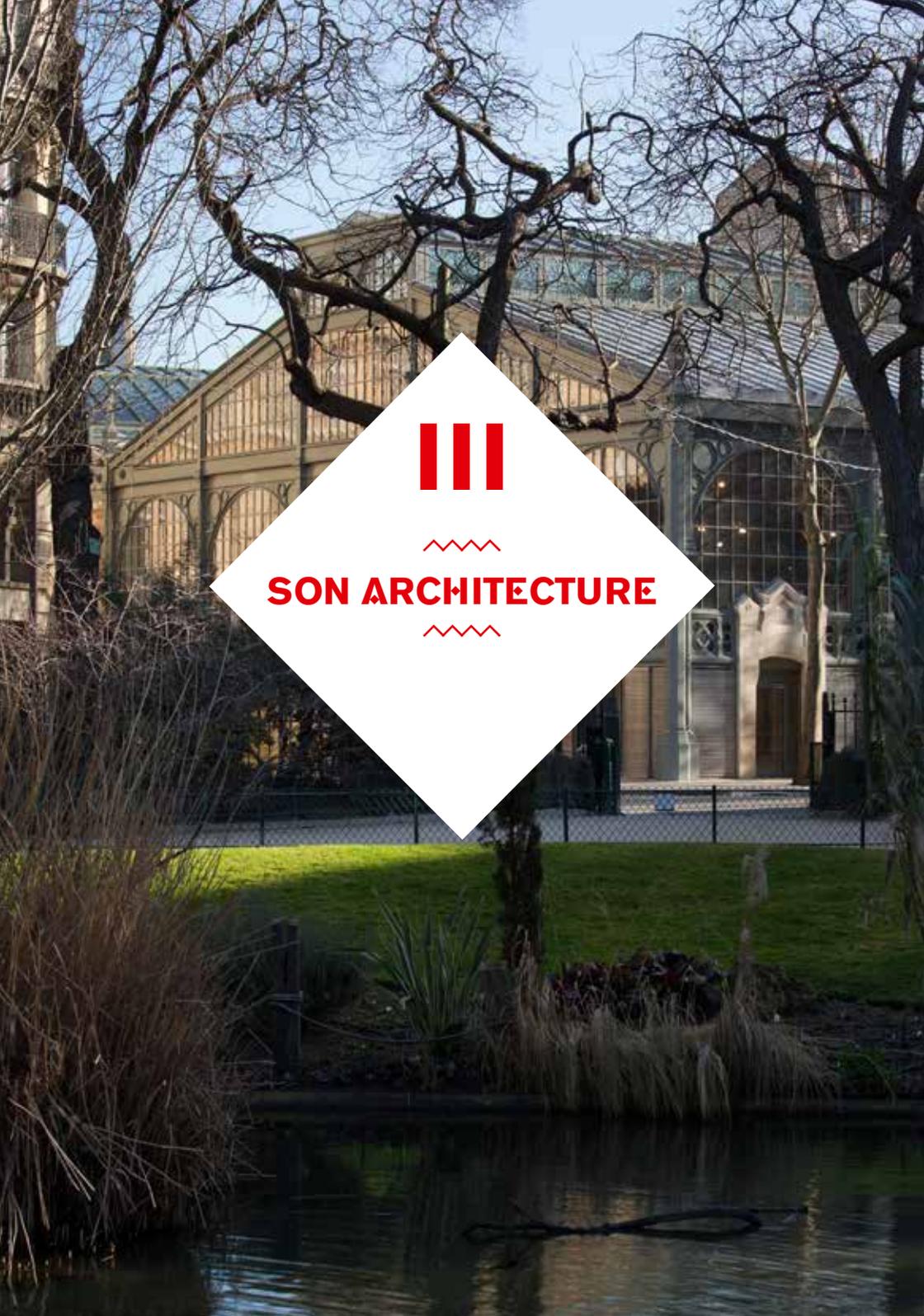
Le Carreau du Temple est exploité par une société publique locale (SA dont le capital est exclusivement détenu par des collectivités locales et dont les membres du CA sont des élus des collectivités actionnaires).

La Ville de Paris et la Société Publique Locale ont conclu en 2012 un contrat de délégation de service public précisant les missions de

service public assignées au délégataire et les contraintes qui y sont liées, notamment en matière de destination des lieux, de jours et d'horaires d'ouverture et de tarification pour les activités de service public (mise à disposition des locaux aux publics scolaires, programmation de l'équipement).

En contrepartie, la Ville de Paris verse une subvention compensatrice de ces contraintes de service public. Les ressources propres du Carreau du Temple représenteront les deux tiers des produits d'exploitation et la subvention compensatrice un tiers. L'exploitant devra donc dégager suffisamment de ressources propres afin de couvrir ses charges d'exploitation, estimées à 3 M€ par an au démarrage.





## SON ARCHITECTURE

## « UNE STRUCTURE ÉPURÉE... » PAR LE STUDIOMILOU ARCHITECTURE

« La restructuration et la rénovation du Carreau du Temple ont été menées, sur la base d'une conduite d'opération assurée par la Direction du Patrimoine et de l'Architecture de la Mairie de Paris, à partir d'une maîtrise d'œuvre confiée au studioMilou Architecture. Le projet conçu par l'architecte Jean François Milou a été retenu à la suite d'un concours international d'architecture en 2007.

Le parti pris révèle la structure métallique épurée de la halle sur un fond monochrome et lumineux en bois de chêne.

## UNE RÉALISATION DE 6.500 M<sup>2</sup>

**Le Carreau du Temple est un équipement technologique, polyvalent et éco-responsable sur deux niveaux distincts.**

### Au rez de chaussée :

- Les Halles du Carreau du Temple, 1800 m<sup>2</sup> sous les 8 mètres d'une élégante verrière, constituent un espace tout en transparence, au volume étonnant, entièrement polyvalent. Elles peuvent accueillir jusqu'à 3 300 personnes debout

- L'Auditorium, salle de spectacle de 250 places assises, d'une qualité acoustique exceptionnelle, avec une entrée autonome
- Un bar-restaurant le Jules

### En sous-sol :

Des espaces éclairés partiellement par la lumière zénithale des Halles, comprenant :

- Le Studio du Pou-Volant grand studio destiné principalement aux arts martiaux et aux disciplines de relaxation et de bien-être (335m<sup>2</sup>)
- Le Studio de Flore, destiné majoritairement aux pratiques chorégraphiques et aux cultures urbaines (335 m<sup>2</sup>)
- Le Gymnase de la Forêt Noire à vocation multisports (415 m<sup>2</sup>)
- Un espace lounge (235 m<sup>2</sup>)
- Un studio son (70m<sup>2</sup>)
- Une salle de réunion (60 m<sup>2</sup>)
- Des vestiaires, des loges, des bureaux.

## LE JULES

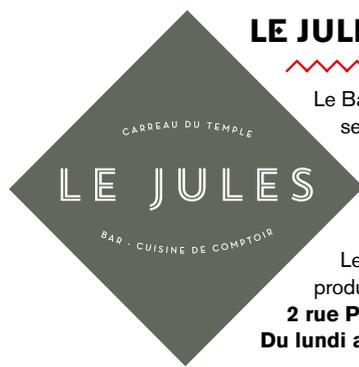
Le Bar & Restaurant du Carreau du Temple vous accueille tous les jours de la semaine de 8h30 à minuit.

Un lieu contemporain, une ambiance chaleureuse et un service non-stop ! Le Jules est l'adresse idéale pour grignoter une tartine ou siroter de délicieux cocktails, avant ou après un spectacle ou tout simplement pour se retrouver entre amis.

Le restaurant propose une carte de plats et d'assiettes à partager, de produits du terroir français et de cuisine du monde.

**2 rue Perrée 75003 Paris - T. 01 57 40 84 40**

**Du lundi au dimanche - de 8h30 à minuit - service continu**



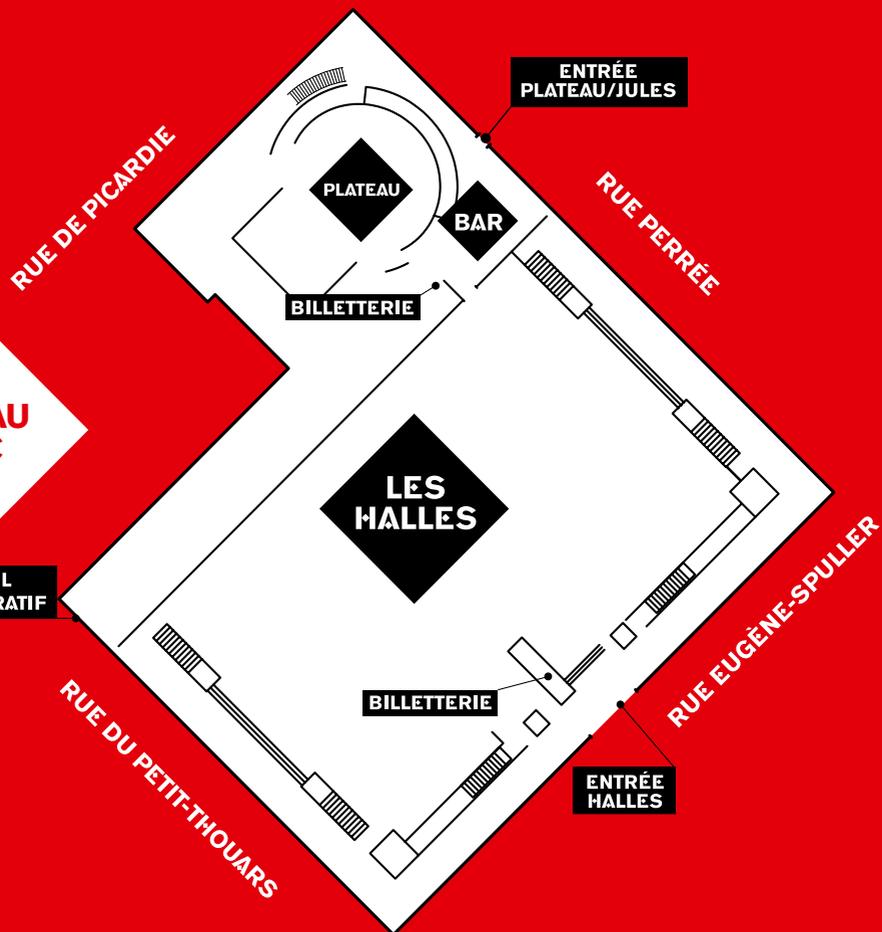
CARREAU DU TEMPLE  
**LE JULES**  
BAR - CUISINE DE COMPTOIR

# PLANS ET ESPACES DU CARREAU



## NIVEAU RDC

ACCUEIL  
ADMINISTRATIF



## NIVEAU -1







# IV

~~~~~  
**LE CARREAU  
DU TEMPLE,  
AUJOURD'HUI**  
~~~~~



La pluridisciplinarité est la ligne éditoriale établie du lieu: sport, arts vivants, mode, design, concerts, salons, spectacles... sont amenés à cohabiter dans l'enceinte du Carreau du Temple. Il accueille des programmations « maison », des programmations en partenariat avec des structures institutionnelles parisiennes et nationales, des résidences artistiques.

Le Carreau du Temple se veut être une pépinière de projets, un incubateur de

nouvelles formes venant s'enrichir des propositions d'artistes partenaires, de structures culturelles associées ou de salons en devenir, avec un intérêt fort pour les enjeux internationaux.

Il repose sur une économie mixte publique/privée inédite à ce niveau dans la capitale qui induit tout le projet.

## LES 3 GRANDS AXES :

### 1/ SPORT :

Une offre diversifiée de disciplines sportives, classiques et insolites, contemporaines et émergentes, de détente et de bien-être... Des cours et des stages, par des associations partenaires et/ou locales, ouverts aux scolaires comme aux particuliers, sont organisés tout au long de l'année selon un planning régulier, menant du lundi au samedi de 8h à 21h des centaines d'écoliers et de publics divers au cœur même du Carreau du Temple.

Les Halles de 1800m2 accueilleront ponctuellement des événements sportifs et devront permettre la rencontre entre les pratiques « amateurs » et celles de haut niveau.

### 2/ART & CULTURE :

Tout au long de l'année, une programmation régulière et pluridisciplinaire basée sur le soutien à la jeune création et le croisement des publics. Des spectacles de danse, de théâtre, d'art du cirque, de marionnette, des concerts, des rencontres ou débats ou expositions nourrissent en continu l'ensemble de l'équipement, à travers de nombreux partenariats.

- **Des week-ends thématiques**, populaires et festifs sont proposés par le Carreau du Temple pour rythmer l'année de rencontres originales concentrées par les multitudes de points de vue coexistants dans ce projet hybride.

- **Des résidences d'artistes** sont proposées et se veulent être des temps de recherche, des aides à la production et à la diffusion pour les créateurs, et de rencontres avec les spectateurs.

- **Le Programme « Jeunes Talents - Jeunes Créateurs »** est mis en place : un incubateur international, dispositif d'accompagnement dans la vie professionnelle, est installé au profit de cinq jeunes équipes dans les disciplines des

arts vivants, de la mode et du design. Ces équipes vont bénéficier tout au long de la saison de formations, ateliers, aides à la structuration, actions de soutien et de développement de leurs projets.

- **Le Cluster International Paris Ile de France** du Carreau du Temple offre un espace de co-working à des équipes artistiques franciliennes et étrangères de passage à Paris, ayant le souhait de développer leur projet à l'international. Le cluster développera également des services mutualisés (formation au montage de projets internationaux notamment) pour ses membres et un espace ressource pour le plus grand nombre.

- **La Jazz Fabric** est une initiative de l'AJON accueillie au Carreau du Temple pour faire la promotion du jazz de création et de la musique improvisée en accompagnant et développant les projets artistiques issues des créateurs de l'Orchestre National de Jazz. Ce projet territorial organise une série de rendez-vous réguliers avec le public parisien. La Jazz Fabric lance aussi sa première Fanfare au Carreau, et permet ainsi la rencontre entre amateurs et professionnels.

### 3/ EVÉNEMENTIEL :

Même si la priorité est réservée au développement d'événements ouverts au grand public, le Carreau du Temple doit aussi être le rendez-vous des professionnels de tous horizons : accueil de défilés de mode, de pop-up stores, de showrooms, de ventes privées... mais aussi de salons et foires de dessin, d'art contemporain, de design, d'événements liés à l'environnement et à l'écologie urbaine, aux nouvelles technologies, à la gastronomie !





## DIRECTION GÉNÉRALE



**ALAIN HERZOG** - Directeur Général\*  
**JULIETTE BOMPOINT** - Adjointe au Directeur Général en charge de l'action culturelle, sportive et territoriale

## PÔLE COMMUNICATION



**AURÉLIE HUGNET** - Responsable de la communication  
**ODILON CORBY** - Assistant communication

## PÔLE ACTION CULTURELLE, SPORTIVE ET TERRITORIALE



**MAÏA HEINTZ** - Responsable de l'action culturelle et sportive  
**HADIL SALIH** - Médiatrice culturelle  
**CLÉMENT MONTI** - Médiateur sportif

## PÔLE ACCUEIL-BILLETTERIE



**NICOLAS PRINZIVALLI** - Responsable accueil & billetterie  
**GUILLAUME PEREZ** - Agent d'Accueil-Billetterie  
**KARIMA SAGBO** - Agent d'Accueil-Billetterie

## PÔLE ÉVÉNEMENTIEL



**ALEXANDRE SORS** - Directeur événementiel  
**NATHALIE GONÇALVÈS** - Adjointe événementiel  
**ALVINA MARTINS** - Assistante événementiel

## PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



**LILIA ABDOUN** - Assistante Ressources Humaines  
**AUDE BOUCHET** - Assistante budget et achats  
**SHIRIANA MONQUE** - Assistante de production

## PÔLE TECHNIQUE



**JEAN-PIERRE BELET** - Directeur technique  
**ETIENNE MOSNIER** - Adjoint au directeur technique  
**SYLVAIN BOULA-ROUSSEL** - Chargé de maintenance  
**JÉRÔME PRATX** - Régisseur général  
**LOLITA DEMISELLE** - Assistante régie plateau

## CONTACT PRESSE



**2E BUREAU**  
**MARTIAL HOBENICHE**  
**CAROLINE COMTE**  
18, rue Portefoin  
75003 Paris  
Tél. : 33 (0) 1 42 33 93 18  
[carreaudutemple@2e-bureau.com](mailto:carreaudutemple@2e-bureau.com)



**\*Le conseil d'administration du Carreau du Temple qui s'est tenu le 24 juin 2014 a confié l'intérim de la Direction Générale à M. Alain Herzog.**

Alain Herzog, ancien directeur du Syndéac, est un professionnel identifié dans le secteur culturel parisien. Il a administré entre autres le Chapeau Rouge avec Pierre Pradinas, la Comédie de Saint-Etienne sous la direction de Daniel Benoin, le Théâtre National de la Colline dirigé par Jorge Lavelli puis par Alain Françon et plus récemment la Gaité Lyrique aux côtés de Jérôme Delormas. Il poursuit le développement du projet initial du Carreau du Temple à travers ses 3 axes essentiels Art & Culture, Sport et Événementiel.

# VI

INFORMATIONS  
PRATIQUES

## LE CARREAU DU TEMPLE

4 rue Eugène Spuller - 75003 Paris  
[www.carreaudutemple.eu](http://www.carreaudutemple.eu)

### CONTACT :

Tél : 01 83 81 93 30  
[info@lecarreaudutemple.eu](mailto:info@lecarreaudutemple.eu)

### HORAIRES :

**ACCUEIL :**  
Du lundi au Samedi de 9h30 à 21h

### OUVERTURE BILLETTERIE :

Du lundi au samedi  
Sur place de 10h à 18h  
Au 01 83 81 93 38 de 12h à 17h  
**Rue Perrée et Rue Dupetit-Thouars**  
[billetterie@carreaudutemple.org](mailto:billetterie@carreaudutemple.org)

### ACCÈS :

**Métro :** M3 Station Temple  
M3, M5, M8, M9, M11 Station  
République  
**Bus :** 75, 20 - Station Square du  
Temple - Mairie du 3ème - Carreau  
du Temple  
**Vélib :** Station Perrée  
**Autolib :** Station Perrée

### BILLETTERIE :

**TARIF A : Spectacles grand format**  
26€ / 18€ tarif réduit\* / 16€ tarif -de 30 ans /  
14€ abonnés du Carreau

**TARIF B : Spectacles moyen format  
artistes émergents**  
20€ / 14€ tarif réduit\* / 12€ tarif -de 30 ans /  
10€ abonnés du Carreau

**TARIF C : Mise en espace, sortie de  
résidences**  
10€ / 5€ tarif réduit\* / 5€ tarif -de 30 ans /  
Gratuits abonnés du Carreau

**BÉNÉFICIAIRES DU TARIF RÉDUIT :**  
Demandeurs d'emploi, étudiant, PMR, plus de  
65ans, groupe à partir de 8 pers. Justificatif à  
fournir.

**BÉNÉFICIAIRES DU TARIF JEUNE :**  
Moins de 30 ans.

### ADHÉREZ AU CARREAU !

**20€ carte adhérent « Carreau pour Moi »**  
(carte nominative, tarif réduit valable pour une personne)

**30€ carte adhérent « Carreau pour Toi & Moi »**  
(carte nominative, tarif réduit valable pour 2 personnes)

**Tarif adhérent / 10% sur la Boutique\*\* Carreau du Temple / 1 cours d'essai de  
sport gratuit / Offre spéciale et avantages sur le corner L'Or Maison du Café**

\* Tarif réduit valable pour les étudiants, les personnes handicapées, de plus de 65 ans ainsi  
que les demandeurs d'emploi

\*\* Exclusivement sur les produits Carreau du Temple

Pour les groupes et collectivités, adresser à [mediateur2@carreaudutemple.org](mailto:mediateur2@carreaudutemple.org)

LE  
**CARREAU**  
DU TEMPLE



4, rue Eugène Spuller - 75003 Paris  
[www.carreaudutemple.eu](http://www.carreaudutemple.eu)  
[www.facebook.com/lecarreaudutemple](https://www.facebook.com/lecarreaudutemple)

**CARREAU DU TEMPLE**

Aurélie Hugnet  
Responsable de la communication  
01 83 81 93 58 - [a.hugnet@carreaudutemple.org](mailto:a.hugnet@carreaudutemple.org)

**CONTACT PRESSE**

2e BUREAU  
Martial Hobeniche - Caroline Comte  
18, rue Portefoin 75003 Paris - 01 42 33 93 18  
[carreaudutemple@2e-bureau.com](mailto:carreaudutemple@2e-bureau.com)